



COMMUNIQUÉ
Paris, le 10/02/2025

L'EUROPE VOTE POUR LE RETOUR AUX 90 KM/H : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » FÉLICITE LE DÉPARTEMENT ET APPELLE À UNE GÉNÉRALISATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS.

Ce vendredi 7 février 2025, le Conseil départemental de l'Eure a voté pour le retour de la limitation de vitesse à 90 km/h sur ses routes départementales. Cette décision s'appuie sur un constat d'échec des 80 km/h à réduire l'accidentalité routière dans le département et sera effective début 2026.

L'association « 40 millions d'automobilistes » salue le choix fait par l'Eure. Ce retour aux 90 km/h s'inscrit dans un mouvement national : les départements restés à 80 km/h sont désormais minoritaires et la preuve de l'inefficacité de la mesure à réduire l'accidentalité routière n'est plus à faire, ce qui incite logiquement de plus en plus de départements à restaurer totalement ou partiellement les 90 km/h sur leurs routes.

« L'abaissement de la vitesse à 80 km/h ne permet pas automatiquement une réduction de l'accidentalité routière. Depuis l'inscription dans la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) de l'amendement autorisant les départements à revenir aux 90 km/h, une majorité des Conseils départementaux se sont déjà exprimés en faveur d'un retour à la limitation de vitesse d'origine. Ce n'est pas un hasard ! », explique Philippe Nozière, président de l'association « 40 millions d'automobilistes »

Thierry Plouvier, Vice-président du département de l'Eure en charge des mobilités, explique qu'après six ans d'application de la mesure d'abaissement de la vitesse, les résultats ne sont pas « à la hauteur des attentes », la réduction de vitesse de 10 km/h n'ayant pas entraîné une baisse significative du nombre d'accidents.

« Le véritable enjeu auquel on doit faire face désormais est de réharmoniser les limitations de vitesse. Il est important, comme veut le faire le Département de l'Eure, de rétablir les 90 km/h sur l'intégralité des routes départementales et non pas seulement sur quelques portions. Cela permettra une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension de la loi », estime Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes » .

CONTACTS PRESSE :

Victorine Duval
🌐 presse@40ma.net
☎ 06 10 07 48 26

Pierre Chasseray
☎ 07 78 21 24 47

 www.40millionsdautomobilistes.com

 @40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général

 @40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.